

# La Gazette

N° 4 - Octobre 2022

D E M U R O N



## Edito

Chers Muronnais,  
chères Muronaises,

Cet été a vu la canicule s'installer une fois de plus avec les conséquences que tout le monde connaît, le traditionnel feu d'artifice a dû

être annulé à deux reprises, mais nous espérons pouvoir le faire courant décembre pour le bonheur des petits et grands.

Les festivités du 14 juillet ont tout de même eu lieu, je tiens à remercier le Foyer Rural et le Comité des Fêtes pour avoir tenu le cap face à ces restrictions, une belle fête de village conviviale nous a permis de nous réunir.

Puis, le festival des Rencontres Nomades en partenariat avec la CARO où musiques et littératures africaines se sont mêlées. Merci aux époux Duncan et à la bibliothèque pour leur participation très appréciée par les nombreux visiteurs. Après deux années quasi blanches au niveau de la culture en raison de la pandémie, Muron se remet petit à petit à revivre de façon un peu plus sereine avec les concerts, les fêtes traditionnelles et autres événements culturels et sportifs comme la 2<sup>ème</sup> marche pour Octobre Rose de la municipalité avec l'aide précieuse du Club Harmonie.

Le dérèglement climatique a aussi renforcé notre inquiétude pour nos aînés. Les élus, les agents et les référents de quartiers se sont tous mobilisés pour contacter régulièrement les personnes les plus vulnérables pour évaluer leur situation face à ces problèmes climatiques et les restrictions d'eau.

Puis, l'automne s'est installé en même temps qu'une nouvelle crise, énergétique cette fois-ci, qui s'apprête à faire des ravages dans les entreprises et dans les foyers qui sont déjà prévenus que la hausse des factures ne sera pas toujours limitée par les boucliers tarifaires ou les mesures d'urgence. Dans ce contexte difficile, la vie finit bien souvent par rimer avec obligations, contraintes et incertitudes. Face à ce constat, le besoin de célébrer les petites choses du quotidien se fait de plus en plus ressentir par de nombreuses personnes. Après tout, faire la fête reste ancré dans les mentalités. Un moment de convivialité sacré, plus que jamais cher au cœur des familles et des amis.

Comme disait Aristote, l'Homme est un "animal social". De ce fait, faire la fête, entouré de celles et ceux qui nous sont chers, fait toujours du bien au moral. Et personne ne peut dire le contraire, surtout pas en cette période, parfois morose.

Nous aurons très prochainement l'occasion de nous retrouver pour la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918, le repas des aînés, l'exposition sur l'histoire de notre village organisée par la municipalité et les festivités de fin d'année avec nos chères associations muronnaises.

Bien à vous.

Mme Mangeant Rachel  
2<sup>ème</sup> adjointe chargée de la culture.



## Le concours des balcons et jardins fleuris est lancé en 2023 sur la commune !

C'est la saison des couleurs chaudes où les arbres se parent de rouge, de jaune et d'orange et où le climat est encore très doux.

Les gourmets savent que l'automne est la saison idéale pour déguster les champignons, les pommes, le raisin, les poires et les marrons chauds.

L'automne, c'est aussi la saison où les jardiniers préparent le printemps. En effet leurs efforts déployés en automne seront récompensés par la renaissance éclatante des jardins dès le mois d'avril, et pour toute la belle saison.

Organisé par la mairie à l'initiative de Mme Mangeant, 2<sup>ème</sup> adjointe au Maire, ce concours a pour objectif de récompenser les actions menées par les muronnais en faveur de l'embellissement et du fleurissement de leurs jardins, balcons et/ou terrasses privés ainsi que de favoriser le dialogue intergénérationnel entre voisins. Le fleurissement participe à l'image de la commune et au maintien de la biodiversité, éléments essentiels de son cadre de vie.

### Pour participer

Ce concours est ouvert à tous les habitants désireux de s'investir et de participer à l'amélioration de la qualité de vie de leur commune. Les inscriptions sont ouvertes dès à présent et jusqu'au 31 mars 2023. Le règlement du concours et les bulletins d'inscription sont disponibles pendant cette période à l'accueil de la mairie et chez les commerçants de la commune.

Pour vous inscrire en ligne, complétez le formulaire sur notre site internet [www.muron.fr](http://www.muron.fr). Sinon, déposez vos bulletins d'inscription dans la boîte aux lettres de la mairie.

Suite à votre inscription, un jury passera pour évaluer votre balcon ou jardin et désignera ensuite un lauréat dans chaque catégorie, ainsi qu'un prix spécial du jury. La remise des prix aura lieu à la fin juin 2023.

## Quoi d'neuf à Muron ?

L'été aura été productif, deux classes de l'école élémentaire ont été isolées et sont équipées d'une nouvelle ventilation double flux et de nouvelles huisseries.

Nous remercions les entreprises qui sont intervenues, les élus et les agents qui ont géré le chantier... Merci au plan de relance de l'état qui finance à hauteur de 70 %.

Plus de confort pour les enfants et les enseignants et moins de consommation énergétique.



Cet été, les agents municipaux ont abattus le mur derrière l'école maternelle qui menaçait de s'écrouler et l'ont remplacé par une clôture réglementaire.



Il y a quelques semaines, vous avez vu apparaître aux entrées de l'Île d'Albe et de Muron des panneaux "Participation citoyenne". Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à

adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, "participation citoyenne" vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

### Révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Par délibération n° 5/2022 du 15 mars 2022, le conseil municipal de Muron décide de réviser le P.L.U sur la totalité de son territoire. Il est précisé les objectifs poursuivis et les modalités de concertation prévues à l'article L103-2 du code de l'urbanisme. Les publications légales sont faites et une consultation publique est mise en place.

Le but de cette révision est de :

- Protéger, valoriser les espaces agricoles mais aussi de protéger l'identité rurale de Muron.
- Maîtriser les risques naturels liés aux ruissellements et aux risques d'inondations.
- Rectifier des erreurs matérielles, moderniser le règlement compte tenu des nouvelles législations et jurisprudences et de l'évolution de la commune.

Aujourd'hui le PLU se doit d'être en conformité avec le SCOT (Schéma de COhérence Territorial).

## Relais Assistantes Maternelles



Depuis septembre 2022, nos assistantes maternelles ont un lieu pour se réunir tous les mois en ateliers animés par l'association "Nos p'tits drôles" de Tonnay-Charente.

La commune met à disposition la salle de motricité de l'école maternelle un mercredi par mois. Nos nounous se retrouvent toutes, avec les enfants afin de partager un moment d'échange et participer à de nombreux ateliers.

Cette nouvelle activité permettra aux tous petits muronnais de découvrir leur future école, de s'y habituer et ainsi d'appréhender au mieux la rentrée des classes en petite section, tant redoutée des enfants mais aussi des parents !

La mairie est ravie de ce partenariat et surtout de contribuer à ces rencontres tant attendues par nos professionnelles de la petite enfance.

J'en profite pour remercier nos assistantes maternelles pour le travail accompli durant toute l'année et souvent ignoré de beaucoup ou peu reconnu.

Christine VILLEMONT



## Stop aux incivilités

Il nous a été signalé à plusieurs reprises des dégradations volontaires sur l'aire de jeux située rue du champ de foire : des jeux abîmés, boulons desserrés de façon délibérée, mégots et cannettes laissés à même le sol .... Un état de fait qui n'est pas dénué de risque sur les enfants, qui peuvent se blesser. Nos agents techniques s'emploient pour le confort de tous, à l'entretien de cet espace dédié aux plus petits, mais de tels actes empêchent l'utilisation de cette aire de jeux de façon optimum.

L'aire de jeux située rue du champ de foire est réservée aux enfants jusqu'à 12 ans et n'est en aucun cas une piste pour les scooters ou motos. Nous en appelons au civisme de chacun afin de surveiller et de signaler tous actes ou comportements inappropriés.





Nous souhaitons une bonne retraite à M. Coué Noël.

## Conseil Municipal des Jeunes

### Présentation d'un jeune conseiller



Je m'appelle Noé, j'ai 12 ans, je suis au collège Hélène de Fonsèque, en classe de 5<sup>ème</sup>.

J'ai voulu faire partie du conseil des jeunes parce que j'avais envie de retrouver d'autres jeunes afin de discuter avec eux des améliorations potentielles pour la commune

et particulièrement pour les jeunes. Ce que j'aime aussi, c'est que chacun a des idées différentes, mais toutes se rejoignent plus ou moins. Tout le monde a des idées et nous espérons faire les bons choix. C'est pour vous et cela fait notre force...

## La classe ouverte

Il y a un an, j'ai soumis le projet à Mme le Maire d'une classe extérieure. Nous disposons d'un jardin communal d'environ 1000 m<sup>2</sup> jusque là inexploité. En lisant différents témoignages d'autres communes alentours ayant sauté le pas je me suis dit "et pourquoi pas Muron".

L'idée fondatrice est de connecter les enfants à la nature afin qu'elle fasse partie de leurs valeurs. Les recherches anglo-saxonnes ont déjà montré que la pratique de l'école du dehors contribue à maintenir les élèves en bonne santé, qu'elle participe au développement de la communication, la collaboration, la créativité, l'esprit critique, qu'elle favorise l'acquisition des savoirs en langues, en sciences et en mathématiques, qu'elle aide à la gestion du stress et renforce l'estime de soi.

### La classe est ouverte depuis début octobre.

Elle dispose de différents éléments mobiliers ainsi que plusieurs carrés potagers pour chaque classe et un pour le centre de loisirs. Chaque enseignant et animateur peut en disposer comme il le souhaite et l'exploiter à sa façon.

Des plantations vont être organisées en collaboration avec l'équipe enseignante, j'espère pouvoir améliorer et embellir cette classe au fil des années.

Mme Villeroy Marine

## Commerçants de chez Nous

### Le VIVAL à Muron

Thierry Clochard et sa femme Renée sont arrivés sur Muron en 2011 et ont ouvert l'épicerie, tabac, presse "Vival" le 4 mai de cette même année. Ils ont toujours été commerçants, que ce soient en gérance d'une enseigne, en temps que salariés puis en indépendants. Ils ont fait un grand voyage professionnel de Paris, en passant par Cazaux, puis à l'est du côté de Gap, Antibes, Aix en Provence et juste avant leur arrivée en Charente-Maritime, un petit village du côté de Libourne. Originaire de Jarnac, Thierry était boucher de métier, puis il a glissé vers l'épicerie avec rayon boucherie...etc. Pour Muron, il a développé l'espace de vente avec + de produits, + de choix, des prix plus abordables, + de frais, des services tels que les copies..., mais le manque de place l'a contraint de diminuer ses ambitions. Le sourire de Sandra, la salariée arrivée en octobre 2019, a fait venir une nouvelle clientèle aidée par Renée qui vient spontanément donner de nombreux coups de main au magasin.

Expression d'un mécontentement : pendant la période Covid, les restrictions de déplacement ont obligé les personnes à renouer avec le tissu local et découvrir ce qu'ils possédaient en matière de commerce de proximité, mais malheureusement pour la plupart d'entre eux, ils l'ont vite oublié !

Pour les muronnais(es), c'est un endroit incontournable et plaisant, indispensable dans nos petites communes ! Qu'on se le dise...

Fervent supporter du stade rochelais, Thierry affectionne d'aller voir les matchs de rugby à La Rochelle, il est intarissable sur le classement du Top 14 !

Nous souhaitons à tous les 3, plein de courage et longue vie au Vival.



## Le harcèlement scolaire

Lorsqu'un enfant est insulté, menacé, battu, bousculé ou reçoit des messages injurieux à répétition, on parle donc de harcèlement.

### Les 3 caractéristiques du harcèlement en milieu scolaire

- **La violence** : c'est un rapport de force et de domination entre un ou plusieurs élèves et une ou plusieurs victimes.
- **La répétitivité** : il s'agit d'agressions qui se répètent régulièrement durant une longue période.
- **L'isolement de la victime** : la victime est souvent isolée, plus petite, faible physiquement, et dans l'incapacité de se défendre.

Le harcèlement se fonde sur le rejet de la différence et sur la stigmatisation de certaines caractéristiques, telles que :

- L'apparence physique (poids, taille, couleur ou type de cheveux)
- Le sexe, l'identité de genre (garçon jugé trop efféminé, fille jugée trop masculine, sexisme), orientation sexuelle ou supposée
- Un handicap (physique, psychique ou mental)
- Un trouble de la communication qui affecte la parole (bégaiement/bredouillement).
- Des centres d'intérêts différents. Le harcèlement revêt des aspects différents en fonction de l'âge et du sexe.

Les risques de harcèlement sont plus grands en fin d'école primaire et au collège.

Le harcèlement se développe en particulier :

- Lorsque le climat scolaire de l'établissement est dégradé : les adultes doivent créer les conditions pour que l'ambiance dans l'établissement soit propice à de bonnes relations entre les élèves et entre les adultes et les élèves.
- Lorsque les situations de harcèlement sont mal identifiées par l'équipe éducative : il est indispensable que les parents et les élèves ne soient pas démunis face au signalement d'une situation de harcèlement et que les sanctions soient adaptées et éducatives.

Si vous avez besoin de conseils complémentaires, contactez le : N° VERT "NON AU HARCÈLEMENT" : 3020  
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

Si le harcèlement a lieu sur internet : N° VERT "CYBERVIOLENCES" : 3018

Gratuit, anonyme, confidentiel et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h

### Séjour Port-des-Barques



Séjour Port-des-Barques du 25 au 29 juillet 2022 organisé par le centre de loisirs. Ce séjour fait suite au sondage réalisé en janvier 2022 et qui exprimait une réelle envie des familles : les enfants ont pu prendre possession des lieux au camping municipal de Port-des-Barques dans les tentes installées par l'équipe technique de Muron. Les enfants ont pu profiter de diverses activités, comme de la voile, une visite de la ferme aquacole de l'île Madame, et de la plage pour des baignades bien appréciées avec les températures de cet été. Cette expérience a aussi permis d'apprendre aux enfants la vie collective et la vie quotidienne d'un groupe par exemple : la vaisselle, la préparation des repas. Les enfants ont déjà demandé un nouveau séjour pour l'été prochain, l'équipe d'animation se fera le plaisir de leur préparer et remercie les agents municipaux pour leur aide précieuse.

### Le repas des aînés fait son retour, 11 novembre

Comme de coutume, le repas offert par la commune à ses aînés est un rendez-vous très attendu ! La municipalité de Muron donne ainsi à ses seniors l'occasion de partager des moments d'échanges et de convivialité, en se réunissant autour d'un bon repas, servi au son d'un orchestre. Faute des crises sanitaires successives, ce rendez-vous n'avait pas eu lieu depuis janvier 2020.

### Retour en images sur les dernières festivités

14 juillet de la municipalité en partenariat avec Le Foyer Rural et le Comité des Fêtes



Rencontres nomades avec la municipalité, la CARO, le Comité des Fêtes, Pizz'à lili, le combi sucré, Mr et Mme Duncan et la bibliothèque de Muron.



• **Calendrier sportif de l'Entente Sportive Muron-Genouillé Football** : les rencontres du club à domicile sont les dimanches au stade municipal de Muron à 15h

- 30/10/2022 contre Vals de Saintonge
- 20/11/2022 contre AS2A PG
- 04/12/2022 contre Nachamps
- 22/01/2023 contre Aigrefeuille
- 26/02/2023 contre Boisseuil 2
- 19/03/2023 contre Courçon
- 16/04/2023 contre Néré
- 14/05/2023 contre Essouvert Loulay



• **11 novembre** : La cérémonie aura lieu à 11h sur la place de l'église. Un pot vous sera offert par la suite ainsi qu'une exposition sur l'Histoire de notre commune à la salle des fêtes ( salle du bourg ).



- **Le 19 et 20 novembre** : repas dansant thème année 80 avec le comité des fêtes à la salle polyvalente.
- **Le 7 décembre** : repas de fin d'année du Club Harmonie à la salle polyvalente.
- **Le 9 décembre** : marché de Noël avec l' APE les muron des p'tites oreilles dans la cour de l'école.



**Concours de pétanque organisé** par l'Entente Sportive Muron Genouillé

Une très belle journée ! Un concours de pétanque réussi. Avec les sponsors du jour, Super U Tonnay-Charente, David Bosdeveix, Sekhmet 17 et la Mairie de Muron pour le lieu.

Nous espérons que vous avez passé un super moment avec nous.



**Vide grenier** avec le comité des fêtes

**Octobre Rose** avec la municipalité en partenariat avec le Club Harmonie.



Tous les dons seront reversés à l'association, ils sont acceptés jusqu'à fin octobre, uniquement par chèque à l'ordre de Association Ruban Rose que vous pouvez déposer dans la boîte aux lettres de la mairie. Nous vous communiquerons la somme reversée très bientôt.



**Tennis de Table**, et après...la soirée découverte du 6 septembre dernier.

C'est dans une ambiance familiale qu'une vingtaine de personnes sont venues essayer ou se réapproprier le tennis de table. Des papas et des mamans qui n'avaient pas joué depuis le lycée et des enfants heureux de découvrir cette discipline ou de taper quelques balles avec des muronnais (es) ; tout cela coaché par Freddy Laclare. Les protagonistes se sont donnés rendez-vous pour une prochaine séance et on compte sur vous pour venir "gonfler" les équipes autour des 8 tables acquises par le Foyer Rural.

**Séances** : Mardi : de 18h à 20h en pratique libre pour Enfants, Ados et Adultes.

Jedi : de 18h à 19h30 Cours pour les Enfants et de 19h30 à 21h pour les Ados/Adultes.

Prix des licences, entre 60€ et 70€, cotisation au Foyer Rural incluse.

Possibilité de "Pass'Sport" pour les enfants (50€ à déduire du prix de la licence selon revenus). + **d'infos sur <http://muron-tt.sitew.fr>**

A bientôt à la salle polyvalente avec ou sans vos raquettes, on vous prête le matériel !!  
Mme Villeroy Marine



### La mairie à votre service

**Horaires d'ouverture** : • Lundi, Mardi de 09h à 12h et de 14h à 18h • Mercredi et Jeudi de 14h à 18h

• Vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h • Permanence d'élus le dernier samedi de chaque mois de 10h à 12h.

Vous pouvez également nous contacter par téléphone aux horaires d'ouvertures : 05 46 27 70 42,

par mail : [accueil@muron.fr](mailto:accueil@muron.fr) sur le site internet [www.muron.fr](http://www.muron.fr)

Retrouvez nous sur Facebook <https://www.facebook.com/mairie.muron>